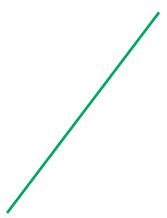


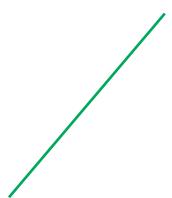
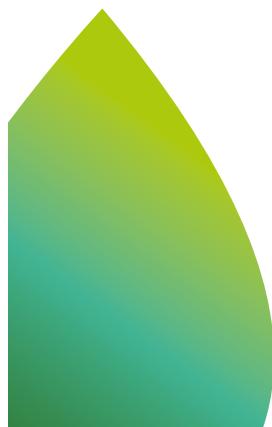


GOUVERNEMENT

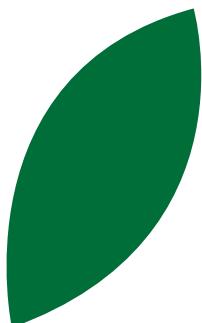
Liberté
Égalité
Fraternité



L'ACTION CLIMATIQUE DE LA FRANCE EN 10 AVANCÉES



ACCORD
DE PARIS
10 ans



EN FRANCE

1. PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET NEUTRALITÉ CARBONE

L'action climatique de la France intègre l'atténuation et l'adaptation. C'est sur cette approche intégrée que repose la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) avec, d'une part, la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), dont les troisièmes éditions sont en cours, et, d'autre part, le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), dont la troisième édition a été publiée en mars 2025.

La SNBC-3 et la PPE-3 vont s'organiser autour d'un objectif primordial : l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, inscrite dans la loi.

En parallèle, la France a mis en place un Conseil de planification écologique afin de coordonner les politiques environnementales du gouvernement et d'organiser la sortie progressive des énergies fossiles.

À RETENIR

Depuis 2017, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 20 %, dans le respect de nos objectifs.

En 2024, 95 % de l'électricité produite en France est déjà décarbonée grâce au déploiement des énergies nucléaire et renouvelables.

2. SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

La France défend trois grands objectifs : la lutte contre le changement climatique, la reconquête industrielle et la défense de sa souveraineté. Elle démontre, avec l'Union européenne, que l'on peut conjuguer croissance économique et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À RETENIR

En 2021, en France, l'économie verte mobilise plus de 1,2 million d'emplois en équivalent temps plein, soit 4,2 % de l'emploi total national.

3. ADAPTATION

La France s'est dotée d'un 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) visant à préparer notre pays à un réchauffement de +4 °C d'ici 2100. Le plan comprend 200 actions concrètes à court, moyen et long termes, mobilisant tous les acteurs et concernant tous les secteurs.

À RETENIR

En 2025, dans le cadre du PNACC-3, le fonds de prévention et de gestion des risques naturels est renforcé à hauteur de 75 millions d'euros (300 millions d'euros en tout), en réponse à l'intensification des événements climatiques, inondations notamment.

4. JUSTICE SOCIALE ET ÉQUITÉ TERRITORIALE

La France estime que la lutte contre le changement climatique constitue une chance de réduire les disparités sociales et économiques. Elle limite l'augmentation du prix des énergies et accompagne une transition juste auprès des citoyens (aides à la rénovation énergétique des logements, prime à la conversion, leasing...), des entreprises (plan d'investissement France 2030, fonds chaleur renouvelable et économie circulaire...) et des collectivités territoriales (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, COP territoriales, mission adaptation...).

À RETENIR

Depuis 2023, le Fonds vert a déjà soutenu plus de 19 000 projets mobilisant 3,6 milliards d'euros de subventions et générant un total de 27,5 milliards d'euros d'investissements publics et privés.

5. ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

La France adopte une approche globale des enjeux écologiques et climatiques, intégrant la protection de la biodiversité, la lutte contre la désertification, la pollution plastique... Elle s'attache à protéger les puits de carbone naturels (forêts, sols et océans) dans ses politiques climatiques. En 2023, notre pays a adopté la Stratégie nationale pour la forêt et le bois et le Plan national de prévention et de lutte contre les feux de forêt. La France poursuit l'actualisation de ces stratégies avec le Plan d'action pour la préservation des sols forestiers et la Stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies publiés à l'été 2025.

À RETENIR

En 2024, La France compte 74 plans nationaux d'action (PNA) en faveur d'espèces menacées, dont 19 en outre-mer, et 4,2 % du territoire est protégé.

À L'INTERNATIONAL

6. DIPLOMATIE CLIMAT

La France a lancé, avec l'ONU et la Banque mondiale, le mouvement One Planet (décembre 2017) pour maintenir au plus haut niveau politique la lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la nature. La France fait figure d'autorité morale et de garante vis-à-vis de l'Accord de Paris, que nous défendons avec force dans les instances internationales comme la COP. Notre pays soutient également des coalitions plus sectorielles ou régionales comme, par exemple, le NDC Partnership (pour soutenir les pays en développement dans la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national), Adapt'Action (pour aider les pays en développement à concevoir leurs plans d'adaptation), l'Alliance solaire internationale (ASI), l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) ou la Climate Risk Early Warning Systems (CREWS).

À RETENIR

Depuis 2017, la dynamique One Planet, c'est 8 sommets organisés par la France, 55 initiatives et coalitions et 150 pays engagés.

7. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET FINANCE CLIMAT

La France considère qu'aucun pays ne devrait avoir à choisir entre la lutte contre le changement climatique et la lutte contre la pauvreté. Elle a notamment lancé le Pacte pour la prospérité, les peuples et la planète (4P) et la Taskforce sur les contributions internationales de solidarité (GSLTF).

À RETENIR

Depuis 2022, la France consacre plus de 6 milliards d'euros chaque année à des projets d'adaptation et de transition écologique dans les pays en développement et vulnérables. Elle a fourni 7,2 milliards d'euros de financements climat en 2024, dont 3 milliards en faveur de l'adaptation.

8. SCIENCE ET INNOVATION

La France porte une transition écologique fondée sur la science. Elle soutient activement la recherche (Make Our Planet Great Again, Choose Europe for Science...) et joue un rôle structurant au sein du Groupe d'experts intergouvernemental

sur l'évolution du climat (GIEC), à la fois sur le plan scientifique, institutionnel et diplomatique.

Sa communauté scientifique est en pointe sur les sciences climatiques (reconstitution des climats passés, modélisation des évolutions...), mais aussi sur la recherche dédiée aux solutions de lutte contre le changement climatique et la gestion de ses impacts.

La France s'est aussi dotée dès 2019 d'un Haut conseil pour le climat afin d'éclairer les décisions publiques par l'avis des scientifiques. Le PNACC et la SNBC comprennent des mesures spécifiques liées à la recherche.

À RETENIR

Avec une contribution volontaire d'environ un million d'euros par an, la France est l'un des premiers contributeurs financiers du GIEC.

9. INCLUSIVITÉ

En portant une diplomatie féministe, la France fait de l'égalité de genre une priorité de son action internationale pour le climat. Elle a réaffirmé cet engagement en accueillant la 4^e conférence ministérielle des diplomatiques féministes (Paris, 22-23 octobre 2025) et en soutenant l'adoption du plan d'action genre de Belém à la COP30. Attaché à la pleine participation de la société civile aux négociations climatiques, notre pays est investi pour promouvoir et protéger les droits humains en matière d'action climatique.

À RETENIR

La France s'appuie sur le programme des jeunes délégués pour sélectionner deux jeunes (mandat de 2 ans) qui participent aux COP climat aux côtés de la délégation française.

10. DÉFORESTATION

Au niveau international, la France s'engage en faveur d'une planification écologique axée sur la préservation et la gestion durable des forêts avec les travaux sur les crédits biodiversité et les country packages forêt. Ces dispositifs permettent de mobiliser des financements internationaux et d'adopter une approche concertée pour répondre aux défis de la déforestation, tout en promouvant le développement socio-économique local. Dans ce cadre, la France



a notamment lancé un partenariat pour soutenir l'ambition du Gabon pour la conservation des écosystèmes forestiers, de la biodiversité et du climat, en 2024.

À RETENIR

Un vaste programme d'investissement dans la bioéconomie à l'échelle de l'Amazonie brésilienne, AMABIO, a été lancé en 2024 par le Brésil et la France. Il va contribuer à mobiliser 1 milliard d'euros d'investissements publics et privés pour soutenir le développement durable dans la région au cours des quatre prochaines années.

ecologie.gouv.fr



PRI

